

Les mesures de prévention contre la mouche des semis se conjuguent au pluriel

Le Contrat de solutions, ce sont 45 partenaires du secteur agricole qui s'engagent pour des solutions concrètes, efficaces et durables pour la protection de toutes les cultures. 114 fiches détaillent les leviers pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires. Zoom sur les techniques prophylactiques pour gêner le cycle de la mouche des semis en culture légumière, résumée dans la Fiche solution 107.

La mouche des semis est un ravageur polyphage avec une préférence pour les légumineuses. Les femelles privilégient les sites de ponte assurant nourriture et humidité aux futures larves. Si la température est optimale (20-25°C), les œufs éclosent en quelques jours. L'activité des larves, sensibles aux fortes températures et à la sécheresse, se réduit au-delà de 27°C et reprend à l'automne. Les périodes de semis les plus exposées vont d'avril à juin et toutes les régions peuvent être touchées. Lorsque les dommages causés par la mouche du semis deviennent visibles, il est déjà trop tard pour intervenir.

L'association gagnante : Combiner les mesures préventives

Les cultures sont les plus sensibles pendant la période de levée (2 à 3 semaines après le semis). La lutte repose essentiellement sur des mesures préventives :

Eviter la présence de matière organique (MO) mal décomposée dans le sol au moment du semis :

- Détruire les couverts hivernaux le plus tôt possible
- Utiliser des fumiers décomposés
- Anticiper l'incorporation au sol de MO fraîche et respecter un délai de 2 mois avant de semer
- Eviter le semis direct, surtout en présence de MO dans la couche superficielle du sol

Eviter de semer dans des sols fraîchement travaillés (semis rapprochés du labour)

- Assurer un délai suffisant entre le labour et le semis, raies de semis non creusées, limiter l'irrigation à la levée
- Mettre à profit ce délai pour Soigner sa préparation : limiter le travail du sol pendant les 3 semaines précédant le semis et un travail superficiel (destruction mécanique de faux semis) ont un effet desséchant défavorable à la survie des œufs et des larves

Eviter les températures fraîches allongeant la levée, et un temps humide empêchant le dessèchement des œufs de mouche. Plus particulièrement :

- **Conditions de semis :** éviter l'humidité superficielle du sol au semis, semer sur un sol suffisamment réchauffé, limiter la profondeur de semis dans les terres ressuyant mal, semis à moins de 2 cm de profondeur pour les haricots, semis à 3-4 cm de profondeur maximum pour les pois (semoir de précision)
- **Conditions de levée :** Favoriser la vigueur germinative, Utiliser si nécessaire un engrais starter pour accélérer la croissance des légumes

Ces pratiques doivent être combinées entre elles pour être efficaces surtout lorsque les conditions, en particulier climatiques, sont favorables au développement du bioagresseur.

Pour en savoir plus : <https://contratsolutions.fr/>

Version complète de la Fiche 107 – Prophylaxie contre la mouche des semis en légumes pour l'industrie

<https://contratsolutions.fr/le-contrat-de-solutions/prophylaxie-contre-la-mouche-des-semis-en-legumes-pour-lindustrie/>